

# *Lettre des dominicains d'Avillé*

Trimestrielle, n° 67 – SEPTEMBRE 2013

ISSN 12797634 — Abonnement : 8 € par an — Ce numéro : 1,5 €



Prière dans le cimetière du bois

## L'UNION DES CŒURS DE JÉSUS ET MARIE

**D**ANS NOTRE PRÉCÉDENTE LETTRE, nous avons expliqué que le Cœur Immaculé de Marie désigne une triple réalité : le cœur *corporel* de la sainte Vierge qui bat dans sa poitrine virginale, son cœur *spirituel*, qui est la partie supérieure de son âme, et son cœur *divin*, qui est Jésus. Les cœurs corporel et spirituel de Notre-Dame constituent l'objet propre de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie ; toutefois, il importe de comprendre l'union du Cœur Immaculé de Marie avec le Sacré-Cœur de Jésus, car cela nous aidera à comprendre comment pratiquer cette dévotion avec fruit.

Ces deux Sacrés Cœurs sont physiquement distincts, mais il y eut toujours entre eux une telle communauté d'esprit, d'affections et de volonté, que moralement ils ne font qu'un Cœur :

Encore que le Cœur de Jésus soit différent de celui de Marie, et qu'il le surpasse infiniment en excellence et sainteté, si est-ce que

Dieu a uni si étroitement ces deux Cœurs, qu'on peut dire avec vérité qu'ils ne sont qu'un Cœur, parce qu'ils ont toujours été animés d'un même esprit, et remplis des mêmes sentiments et affections (Saint Jean Eudes, 1601-1680).

Cette union morale des deux Cœurs s'explique par les liens de *dépendance*, de *conformité* et d'*amour* qui unissaient le Cœur Immaculé de Marie et le Sacré-Cœur et qui la faisaient vivre *par lui*, *avec lui* et *en lui*.

■ Au point de vue naturel, Jésus a voulu dépendre de sa Mère, notamment pendant les neuf mois qu'il a passés dans son sein : le Cœur de Jésus a reçu du Cœur de sa Mère, de façon plus ou moins médiate, les éléments qui le constituent et la vie qui l'anime. Mais au point de vue sur-

naturel, le Cœur Immaculé de Marie est complètement *dépendant* du Sacré-Cœur, car elle est parfaitement docile au Saint-Esprit, qui est l'Esprit de Jésus. Si bien que Jésus vit et *règne* entièrement dans son Cœur : elle vit *par lui*. Saint Jean Eudes a exprimé cette pensée d'une manière gracieuse en comparant le Cœur de Marie à la harpe de David :



Messe solennelle au couvent (évangile)

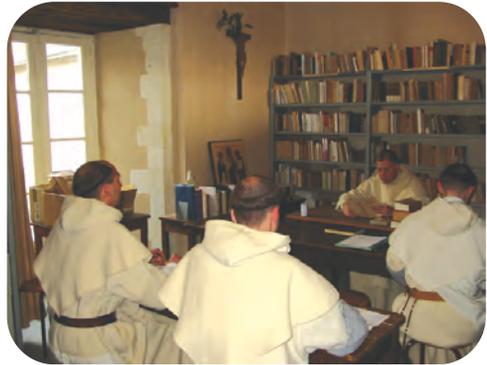
La harpe du saint roi David représente excellemment le Cœur de Marie, lequel est la vraie harpe du véritable David, c'est-à-dire de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Car c'est lui-même qui l'a faite de sa propre main. C'est lui seul qui la possède et qui l'a toujours possédée. Jamais [elle] n'a été en d'autre main qu'en la sienne; jamais [elle] n'a été touchée d'autres doigts que des siens, parce que ce Cœur virginal n'a jamais eu aucuns sentiments, ni affections, ni mouvements que ceux qui lui ont été donnés par le Saint-Esprit.

■ La dépendance du Cœur Immaculé de Marie par rapport au Sacré-Cœur de Jésus a eu pour résultat d'établir une parfaite *conformité* entre les deux Cœurs. Le Cœur de Marie était comme un miroir où se réfléchissaient toutes les vertus du Cœur de Jésus, comme un écho qui en répétait fidèlement toutes les émotions, comme une harpe qui vibrait toujours à l'unisson *avec lui* :

Ces deux harpes sont unies si étroitement ensemble, qu'elles ne sont, en quelque façon, qu'une seule harpe qui n'a qu'un même son et un même chant, et qui chante les mêmes cantiques (Saint Jean Eudes).

Cette conformité des deux Cœurs a été surtout remarquable lors de la passion, au point que Jésus et Marie n'ont eu qu'un Cœur pour opérer la rédemption (Sainte Brigitte, 1301-1373). « Le cœur de la bienheureuse Vierge a été fait comme un miroir très clair de la passion de son Fils Jésus, et une image parfaite de sa mort (*speculum clarissimum Passionis Christi, et imago perfecta mortis ejus*) » dit saint Laurent Justinien (1381-1456).

Il y avait au pied de la Croix, un Cœur très pur, incendié d'amour lui aussi, et si pleinement identifié avec le Cœur de Jésus qu'il ne formait qu'un avec lui. Contemplons le Cœur Immaculé de Marié, et nous y verrons dans un miroir de cristal le même autel, la même victime et le même sacrificateur que dans le Cœur de Jésus (Père Jean de Jésus-Hostie O.C.D.).



Cours au couvent

■ Si les liens de dépendance et de conformité dont nous venons de parler unissaient étroitement les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, l'amour qu'ils se portaient mutuellement créait entre eux un lien encore plus fort. *L'amour*, en effet, tend à l'union, comme l'explique saint Thomas d'Aquin, et les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie ont toujours été embrasés l'un pour l'autre d'un amour dont l'intensité dépasse la portée de notre intelligence.

On dit de deux personnes unies par les liens d'une mutuelle affection, qu'elles n'ont entre elles qu'un cœur et qu'une âme. S'il fut jamais permis de dire de deux cœurs qu'ils n'en font qu'un, c'est évidemment ici le cas, car jamais cœurs ne furent aussi parfaitement unis. Au point que, lorsque la mort sépara l'âme de Jésus de son corps, elle ne sépara pas le Cœur Immaculé de Marie du Sacré-Cœur :

Quand la cruelle lance du soldat inhumain perça le côté et le Cœur de Jésus pendant en la croix, elle ne causa aucune douleur à son âme, car elle n'était plus dans son Cœur ni dans son corps, la mort l'en ayant séparée ; mais elle transperça l'âme de sa bienheureuse Mère et la navra d'une plaie très sanglante et très douloureuse, car son amour la tenait unie au corps et au Cœur de Jésus. Oh ! qu'il est bien vrai que l'amour est plus fort que la mort, puisque la mort peut bien séparer l'âme de Jésus d'avec son corps, et que l'amour unit si intimement le Cœur et l'âme de Marie avec Jésus, que la plus cruelle de toutes les morts ne peut les en séparer (Saint Jean Eudes).



Ordination sacerdotale à Winona, le 21 juin

« *Manete in me et ego in vobis* (Demeurez en moi et moi en vous) », disait Jésus à ses Apôtres. La sainte Vierge demeura toujours *en lui*.

Que la méditation fréquente des mystères de notre chapelet, ou même de notre rosaire, en ce mois d'octobre, nous apprenne peu à peu à imiter Notre-Dame, spécialement dans la dépendance, la conformité et l'union de son Cœur avec celui de Jésus : *par lui, avec lui et en lui*.

(A suivre.)



## LES PROMESSES DIVINES

LA SITUATION S'AGGRAVE de jour en jour. Dans la société : crise économique, chômage, insécurité, « lois » perverses, immoralité, difficultés des écoles catholiques ; dans l'Église : œcuménisme galopant, persécution contre les traditionalistes, aberrations liturgiques (JMJ...), prédication moderniste (*Lumen fidei*), nouvelle conception de la papauté, encouragement à l'islam qui pourtant persécute et tue les chrétiens, etc. (Voir les « Nouvelles de Rome occupée » dans *Le Sel de la terre* 86 en cours de parution).

On pourrait être tenté de se décourager. Mais Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit : « Lorsque ces choses commenceront à arriver, regardez et levez

la tête, parce que votre rédemption approche » (Lc 21, 28). Pour nous encourager à regarder vers le Ciel, lisons quelques-unes des promesses que Dieu a faites à ceux qui le servent, nous rappelant que le Seigneur est tout puissant et fidèle dans ses promesses. Ce texte est tiré du commentaire du *Magnificat* par saint Jean Eudes.

Dieu est véritable en ses paroles et en ses promesses, ce qui nous doit donner une merveilleuse consolation.

Quelles sont ces promesses ? Il y en a de deux sortes : les unes qui appartiennent à la vie présente, les autres qui regardent la vie du siècle à venir : *Vitam venturi saeculi*.

Qu'est ce que Dieu nous promet en cette vie ? Il nous promet que, si nous vivons en sa crainte, il nous préservera de toutes sortes



Ordination sacerdotale à Zaitzkoffen, le 29 juin

de maux (Si 33, 1). Oui, car toutes choses coopèrent au bien de ceux qui aiment Dieu : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum* (Ro 8, 28). Il nous promet qu'il versera sur nous toutes sortes de bénédictions corporelles et spirituelles, temporelles et éternelles, qui sont spécifiées en détail dans ses divines Écritures, tant de l'ancien que du nouveau Testament.

Il nous promet qu'il sera l'ennemi de nos ennemis, et qu'il affligera ceux qui nous affligeront (Ex 23, 52) ; qu'il comptera tous les cheveux de notre tête, et que pas un ne périra (3 R 1, 52) ; qu'il nous tiendra compte de tous les pas que nous ferons à son service ; qu'il ressentira les maux qu'on nous fera, comme si on le blessait en la prunelle de son œil (Za 2, 8) ; qu'il gardera les bonnes œuvres que nous ferons comme la prunelle de ses yeux (Si 17, 18) ; que celui qui croit en lui, c'est-à-dire d'une foi vive et animée d'amour, ne mourra jamais : *Qui credit in me, non morietur in æternum* (Jn 11, 26) ; que si quelqu'un garde sa parole, il ne verra jamais la mort : *Amen, amen, dico vobis, si quis sermonem meum servaverit, mortem non videbit in æternum* (Jn 8, 51).

Voilà les promesses que notre Sauveur nous fait qui regardent la vie présente ; mais en voici bien d'autres qui appartiennent à la vie du ciel. Notre très bénin Sauveur nous promet qu'au jour de la résurrection générale, non seulement il ressuscitera nos corps, mais qu'il les revêtira de la

clarté, de l'impassibilité, de l'immortalité et de la gloire de son très saint corps : *Reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ* (Philippiens 3, 21) ; qu'il nous fera demeurer avec lui, non pas seulement dans le ciel, mais dans le sein et dans le Cœur de son Père : *Pater, quos dedisti mihi, volo ut ubi sum ego, et illi sint mecum* (Jn 17, 22) ; qu'il nous fera rois du même royaume que son Père lui a donné : *Ego dispono vobis sicut disposuit mihi Pater regnum* (Lc 22, 29) ; qu'il nous fera les héritiers de son Père et ses cohéritiers : *Hæredes Dei, coheredes Christi* (Rom 8, 17) ; qu'il nous mettra en possession de tous ses biens : *Super omnia bona sua constituet eum* (Mt 24, 47) ; qu'il nous donnera la gloire que son Père lui a donnée : *Claritatem quam dedisti mihi dedi eis* (Jn 17, 22) ; qu'il nous associera avec ses Anges, nous fera asseoir dans les trônes de ses Anges, nous fera vivre de la vie de ses Anges, et nous fera jouir de leur félicité : *Æquales Angelis sunt* (Lc 20, 36) ; qu'il nous fera manger à sa table : *Ut edatis et bibatis super mensam meam* (Lc 22, 30) ; qu'il nous fera asseoir dans son trône : *Qui vice-rit, dabo ei sedere mecum in throno meo* (Ap 3, 21) ; que nous serons par grâce et participation ce qu'il est par nature et par essence : *Divinæ consortes naturæ* (2 Pi 1, 4) ; qu'enfin nous ne serons qu'un avec son Père et avec lui, comme ils ne sont qu'un : *Ut sint unum sicut et nos unum sumus* (Jn 17, 24).

Voilà les promesses merveilleuses de notre très bon Rédempteur. Mais est-il possible que des choses si grandes s'accomplissent ? Oui, cela est aussi certain qu'il est véritable que Dieu est Dieu : c'est ce que dit la bienheureuse Vierge dans son *Magnificat* par ces paroles : *Sicut locutus est.*



## DE LA LONGUEUR DES JUPES

**C'**EST UNE QUESTION SENSIBLE, mais ce n'est pas une raison pour ne pas en parler. On dit habituellement qu'il faut qu'une jupe – ou une robe – descende en-dessous des genoux, de façon à couvrir ceux-ci en position assise. Or, voilà que la longueur des jupes diminue d'année en année, même dans nos « bonnes chapelles ». On en arrive à la jupe « ras du genou » pour ne pas dire au-dessus. Non seulement c'est immodeste, mais cela ne s'est jamais vu dans aucun pays civilisé (païen

ou chrétien), avant les années 1960. Dans tous les temps et dans tous les pays, le vêtement féminin a descendu nettement en dessous du genou, au niveau du mollet. Il suffit de regarder un quelconque dictionnaire datant d'avant 1960.

Au 18<sup>e</sup> siècle, s'est répandue la mode des décolletés chez les dames « du monde ». Elles se sont préparées ainsi à la guillotine.

En montrant leurs jambes, voir leurs cuisses, nos dames et demoiselles se préparent à se faire couper en morceaux par les musulmans. Mais leurs maris et leurs pères ne seront pas épargnés, car ils ont leur part de responsabilité en n'ayant pas la fermeté suffisante pour demander à leurs femmes et leurs filles de s'habiller correctement.



Travaux de cet été au prieuré



## NOUVELLES DE NOS TRAVAUX

**L** E PREMIER coup de pioche a été donné au début de septembre pour préparer le terrain en vue de la construction d'un dortoir et d'un local de douches pour 36 élèves du

Foyer Saint-Thomas. Nous avons nous-mêmes effectué ces travaux préparatoires, à l'aide de quelques engins qui nous ont été gracieusement prêtés cet été par un bienfaiteur.

■ La veille de la rentrée, le 6 septembre, une mauvaise surprise : les fosses septiques du "prieuré" (où se trouvent les salles de classe du Foyer) ne



Travaux de cet été au prieuré



Travaux de l'été au couvent

tracé une nouvelle allée dans le parc (pour éviter de traverser un champ humide en hiver), élagué et coupé des arbres dans le bois, etc ; tandis que deux entreprises ont terminé la réfection des salles du prieuré endommagées par la rupture d'une conduite d'eau en février 2012. ■



Travaux de cet été au couvent

Vous trouverez ci-joint un talon réponse pour nous aider dans ces travaux, notamment la construction du dortoir. Nous nous per-



Emplacement du futur dortoir, aménagé par les frères

mettons en toute simplicité de demander à ceux qui le pourraient de nous faire un prêt, si possible sans intérêt, mais non sans nos prières reconnaissantes. Nous préférons solliciter nos amis plutôt que de recourir aux banques. « *Ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait* » (Mt 25, 40).



## Chronique du couvent

❑ **21, 28 et 29 juin :** Grande semaine pour notre communauté : nos trois frères Térance, Réginald et Hyacinthe-Marie sont successivement ordonnés prêtres à Winona, Écône et Zaitzkoffen, par Mgr de Galarreta, Mgr Tissier de Mallerais et Mgr Fellay.



Ordination sacerdotale à Écône, le 28 juin

❑ **22 juin :** Les élèves du Foyer nous régalent d'un magnifique spectacle de fin d'année : *Le Pater des Vendéens*.



*Le Pater des Vendéens*, le 22 juin

❑ **Jeudi 11 juillet :** Les pères

François-Marie, Marie-Laurent, Réginald et Terence emmènent une soixantaine de garçons dans les Hautes-Alpes, pour un camp de trois semaines.

❑ **Vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 juillet :** La nouvelle bibliothèque abrite pour trois jours les *Journées Jean Vaquié*. Orateurs clercs et laïcs, français et étrangers, se succèdent pour étudier la subversion du concile Vatican II et ses conséquences désastreuses.

❑ **Lundi 15 juillet :** A l'hôtellerie du couvent, les pères Emmanuel-Marie et Marie-Dominique prêchent une retraite de cinq jours pour plusieurs foyers.

❑ **Lundi 22 juillet :** Père prieur célèbre la messe au Laus, pour les cinquante ans de vie érémitique de sœur Marie-Monique Dor. La vie contemplative est le cœur de l'Église.

❑ **Dimanche 4 août :** Comme chaque année, après les Vêpres de saint Dominique, commence notre retraite annuelle de communauté, prêchée cette année par le père Jean O.F.M. capucin, de Morgon.

❑ **Mardi 13 août :** Père prieur

et père Angelico représentent la communauté aux funérailles de l'abbé Schaeffer à l'abbaye bénédictine Notre-Dame de Bellaigue. L'abbé Schaeffer était un ami de notre communauté depuis ses humbles débuts dans la région parisienne.

❑ **Jeudi 15 août** : Au couvent, première messe solennelle du père Terence ; suivie le 25, par celle du père Hyacinthe-Marie, et le 31, par celle du père Réginald.

❑ **Samedi 24 août** : Père prieur représente la communauté à Mériigny pour le jubilé sacerdotal du père Lecareux. Pendant ce temps, à Avrillé, commencent les Journées d'Amitié Dominicaine, rassemblant pour trois jours des tertiaires dominicains de toute la France avec leurs enfants. Assistance aux offices du couvent, conférences, visites de la région : autant d'occasions de resserrer les liens de la famille dominicaine.

❑ **Lundi 26 août** : M. Philippe Bévillard est parmi nous pendant huit jours ; il dirige une session de chant grégorien pour la schola et les novices, avec sa compétence et son dévouement habituels.

❑ **Mercredi 28 août** : Père Innocent-Marie et père Louis-Marie partent à Lanorgard, chez

les Petites Sœurs de saint François d'Assise, pour prêcher trois jours de récollection aux professeurs du Foyer Saint-Thomas d'Aquin, en vue de la rentrée scolaire qui approche.

❑ **Dimanche 1<sup>er</sup> septembre** :

Père prieur se rend aux Journées Chouannes à Chiré-en-Montreuil, où nous tenons un stand pour *Le Sel de la terre* et les *Éditions du Sel*.

❑ **Lundi 2 septembre** : C'est la rentrée des lycéens. Les collégiens suivront en fin de semaine.

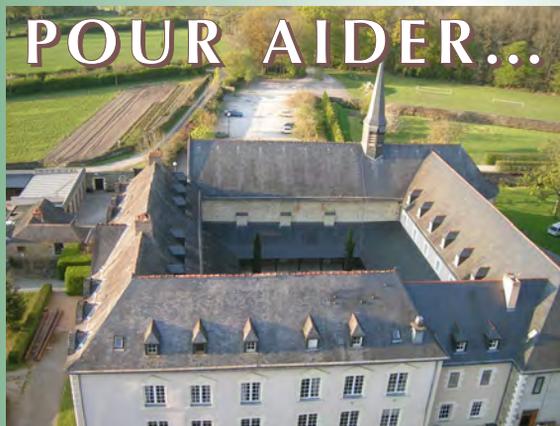
❑ **Mercredi 4 septembre** :

Reprise des cours pour les frères étudiants.

❑ **Samedi 7 septembre** : Père Angelico représente la communauté pour une cérémonie de vêtements chez les Petites Servantes de saint Jean-Baptiste, au Rafflay.

❑ **Lundi 9 septembre** : Rentrée des enfants de l'école primaire Sainte-Philomène, encadrés par six institutrices dévouées, sous la houlette du père François-Marie.

❑ **Samedi 14 septembre** : En cette fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, journée de récollection pour la communauté : c'est aussi le début du grand Carême monastique, qui s'étendra jusqu'à Pâques. ■



## POUR AIDER...

### ■ LA VIE DU COUVENT (culte, apostolat) :

Chèques ou virements à l'ordre de : « **Association Saint-Dominique** ».

1. En France : CCP n° 1529-69 E – Nantes.

2. En Suisse : Office de chèques postaux de Sion, n° 19-8715-6.

Même ordre (*Association Saint-Dominique*) pour les offrandes de messe.

■ **LA BIBLIOTHÈQUE** : Chèques à l'ordre de « **BIBLIA** ».

■ **LES AUTRES TRAVAUX du couvent** :

Chèques à l'ordre de « **AHRAHB** » (Association Historique pour la Restauration de l'Abbaye de la Haye-aux-Bonshommes).

■ **LES ÉCOLES** :

- **École Sainte-Philomène (école primaire mixte)**
- **Foyer Saint-Thomas-d'Aquin (collège et lycée de garçons, 6<sup>e</sup> à TS et L.)**

Chèques à l'ordre de l'**ASEP** (Association de Soutien à l'Éducation Populaire), en précisant au besoin : *pour le Foyer Saint-Thomas* ou *pour l'école Sainte-Philomène*.

### **Un don de 300 € peut revenir en fait à 102 €**

Les versements donnent droit à une **réduction d'impôt de 66% du don** (60% pour les entreprises) dans la limite de 20% du revenu imposable (5% du chiffre d'affaires pour les entreprises) ; l'excédent peut se reporter sur 5 ans.

**Reçu fiscal sur demande.**

**Pour les personnes payant l'ISF, possibilité de déduction jusqu'à 75 % du don effectué : nous consulter.**

**L'Association Saint-Dominique peut aussi recevoir des legs en franchise de droits de succession. (Pour tout renseignement, nous contacter.)**

### **AIDEZ-NOUS AUSSI PAR LA PRIÈRE POUR LES VOCATIONS,**

*en récitant, chaque jour : « Seigneur, donnez-nous de nombreuses et saintes vocations dominicaines ! » et en joignant un sacrifice quotidien.*

# LE SEL DE LA TERRE

## n° 83 – Spécial sainte Jeanne d'Arc

- La mission de sainte Jeanne d'Arc. ● La sainteté de Jeanne d'Arc.
- Un prodige littéraire et militaire. ● Sources, textes et documents.

*Un numéro documenté et abondamment illustré.*



## n° 85 – 313-2013 : L'édit de Milan

- Y a-t-il une Église conciliaire ? par Mgr Tissier de Mallerais. ● Des persécutions à l'édit de Milan par G. Bedel. ● Constantin, promoteur de l'État laïc et de la liberté religieuse ? par le P. Emmanuel-Marie. ● Le nouveau droit des religieux par le P. Marie-Dominique. ● Nouvelles de Rome. ● Documents, recensions, etc.



## n° 86 – « Rome » a perdu la foi

- L'encyclique *Lumen fidei* : la foi dénaturée. ● Benoît XVI : Le chemin vers la vérité ; de l'utilité des agnostiques ● Saint Vincent Ferrier prouve aux juifs que Jésus-Christ est le Messie. ● L'ascension de Jésus ● Nouvelles de Rome occupée.

**Le numéro : 15 € (+ port : 3,5 €) – Abonnement : 48 €**

**A commander à : Couvent de la Haye-aux-Bonshommes – 49240 AVRILLÉ**

\* \* \*

### Table des matières de cette *Lettre des dominicains*

• L'union des Cœurs de Jésus et de Marie .....	p. 1
• Les promesses divines .....	p. 4
• De la longueur des jupes .....	p. 5
• Nouvelles de nos travaux .....	p. 6
• Chronique du couvent .....	p. 8
• Aidez nos écoles – La religion de la charité .....	Intercalaires

**Abonnez-vous pour recevoir cette lettre 4 fois par an.**

\* \* \*

### *Lettre des dominicains d'Avrillé*

- **Abonnement :**
  - Étudiants et séminaristes : 4 € (26 F)
  - Normal : 8 € (53 F)       De soutien : à partir de 15 € (100 F)
  - Étranger : 10 € (66 F)       Bienfaiteur : à partir de 150 € (1000 F)

**Abonnement à l'ordre de : « Fraternité Saint-Dominique » – CCP Marseille 6 564 04 X.**

- *Tout don supérieur à 8 € vous abonne automatiquement.*

**Couvent de la Haye-aux-Bonshommes – 49240 Avrillé**

Télécopie : 09 72 14 46 17 – Téléphone : 02 41 69 20 06.

Directeur de la publication : Geoffroy de Kergorlay.

ISSN 1279-7634 – CPPAP : 0218 G 89278 – Dépôt légal septembre 2013.

Imprimerie Connivence, Angers.